

Image not found or type unknown



Statut salarié en mission ?

Par **NOZHA01**, le **08/05/2015 à 11:14**

Bonjour les amis,rnrnJ'ai une question très urgente à vous soumettre .rnrnUn bureau de liaison en France d'une société tunisienne a le droit d'affecter un des leurs travailleurs comme étant un salarié en mission ou non? rnrnMerci d'avance.

Par **moisse**, le **08/05/2015 à 15:37**

Bonjour,rnJ'ignore le statut "du bureau de liaison."rnCeci dit, un lien sur le détachement de salariés en mission, concernant entre autres la Tunisie.rn<http://www.immigration-professionnelle.gouv.fr/proc%C3%A9dures/fiche/salari%C3%A9s-en-mission>

Par **NOZHA01**, le **08/05/2015 à 17:08**

j pas compris ton message Monsieur ??